

## Vers quels métiers ?

- Titulaire du **CAP Charpentier bois**, vous travaillerez dans les petites et moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, mettent en œuvre et réhabilitent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines de l'habitat individuel et collectif.

## Poursuite de formation

- CAP menuisier fabricant (connexe 1 an).
- CAP charpentier de marine.
- BP Charpentier bois.
- TP métreur.

## Conditions d'accès

### Par la voie de l'apprentissage :

- jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3<sup>e</sup>) au début de la formation.

### Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé.
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.
- Sur la liste des sportifs de haut niveau.

### Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.
- Demandeur d'emploi d'au moins 26 ans.
- Bénéficiaires de minima sociaux.

### Autres dispositifs :

- Salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

## Modalités d'accès

- Dossier de positionnement.
- Test d'entrée.
- Entretien de motivation.

## Examen

- CAP charpentier, diplôme d'État délivré par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.
- Possibilité de modularisation.
- RNCP 35113.

## Durée de la formation

- Rentrée en septembre.
- Entrée possible jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre, *Nous consulter.*
- **900 HEURES SUR 2 ANS** : soit **26 semaines à la MFR** et **68 semaines en entreprise** environ.
- **450 HEURES EN 1 AN** : connexe après un CAP ou un diplôme supérieur. Uniquement sur la formation des modules professionnels.

## Rythme d'alternance

- **1 à 2 semaines au CFA/MFR**, puis **2 à 4 semaines en entreprise.**

## Aménagement des parcours de formation

*Voir notre référent handicap.*

## Statuts

- Apprentissage (Jusqu'à 30 ans).
- Contrat de professionnalisation.
- Autres (ex : France travail, transition pro, CPF).

## Tarifs

- Pour les apprentis : coût de la formation pris en charge par les OPCO, frais liés à l'hébergement et la restauration à votre charge (prise en charge partielle par les OPCO).

*Voir tarifs sur notre site internet.*

- Pour les adultes : sur devis, *nous consulter pour plus de détail.*

### ACCESSIBILITÉ HANDICAP

*Nous contacter.*



## La formation en CFA/MFR

### Enseignement professionnel

- Technologie.
- Dessin Technique.
- Lecture de plans.

### Enseignement général

- Expression française.
- Mathématiques / physique.
- Histoire / géographie.
- Sport.
- Prévention santé environnement.
- Anglais.

### Atelier

- Mise en œuvre.
- Fabrication d'ouvrages.

## La formation en entreprise

### Type d'entreprise d'accueil

- Entreprise du bâtiment, constructeur bois avec ou sans atelier de fabrication.
- Entreprise industrielle de fabrication ayant une activité en lien avec la construction bois.

### Activités réalisables par le jeune en entreprise

- Travailler en équipe.
- Connaître les réglementations.
- Mettre en œuvre ou fabriquer des ouvrages.
- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

### Un tremplin pour :

- Entrer dans la vie active (activités liées au métier de constructeur bois, à l'installation et à la fabrication dans les entreprises artisanales et industrielles).

Les   
de la formation

- Formation à l'utilisation en sécurité d'échafaudage fixe et roulant.